Le Phare

Reconnaissable à sa spirale noire, le Phare de Petit-Fort-Philippe éclairait l'entrée du chenal de 1843 à 1985. Aujourd'hui rénové, le Phare vous propose une exposition basée sur l'histoire de notre patrimoine maritime. Pour terminer votre visite, gravissez les 116 marches de la tour et profitez d'une vue à 360° !



phare_drone_00001.jpg

Son histoire

Le Phare de Gravelines, construit en 1843, est un monument incontournable pour les visiteurs. Après un programme de travaux de rénovation intérieure et extérieure, le phare de Petit Fort Philippe à rouvert ses portes en 2022.

Inscrit aux Monuments Historiques, le phare de Gravelines a illuminé le chenal jusque la moitié des années 80. Transformé en musée, il est resté un symbole fort dans le paysage.

Visiter le Phare

- **Du 1er avril au 28 juin 2026 :**
 - Les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
 - Les mercredis et jours fériés de 14h à 18h
- **Du 1er juillet au 30 août 2026 :**
 - Les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
 - Du mercredi au vendredi et jours fériés de 14h à 18h
- **Du 1er septembre au 1er novembre 2026 :**
 - Les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
 - Les mercredis et jours fériés de 14h à 18h
- **Les "nocturnes" du Phare :**

Rien de tel qu'un soir d'été pour admirer un coucher de soleil sur la plage. Que diriez-vous d'en profiter à 29m de haut et avec une vue à 360° ? En juillet et en août, le phare de Gravelines reste ouvert jusque 22h pour vous offrir le plus beau panorama !
=> Rendez-vous **tous les samedis de juillet et août 2026** de 18h à 22h

TARIFS :

- Visite de l'exposition : 1€ par personne
- Montée au phare : 2€ par personne
- Visite de l'exposition + montée au Phare : 3€ par personne
- Gratuit pour les moins de 12 ans - Montée interdite aux enfants de moins de 7 ans

TÉLÉCHARGEZ LA BROCHURE 2026 :



triptyque_phare_2026.pdf

Poids : 2.04 Mo
Téléchargement [1]

CONTACTS / RENSEIGNEMENTS

Service Culture et Patrimoine
Pôle Animation du Patrimoine
7 Rue Vanderghote

Tél : 03 28 24 99 79
Mail : resapatrimoine@ville-gravelines.fr [2]
Facebook : Gravelines Patrimoine [3]

URL de la source (modifié le 04/05/2026 - 10:14): https://www.ville-gravelines.fr/decouvrir-gravelines/le-patrimoine/le-phare

Liens
[1] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/triptyque_phare_2026.pdf
[2] mailto:resapatrimoine@ville-gravelines.fr
[3] https://www.facebook.com/gravelinespatrimoine